

**DECLARATION PREALABLE A L'ORGANISATION
D'UNE EXPOSITION OU D'UN RASSEMBLEMENT D'ANIMAUX**

**À adresser à la direction départementale de la cohésion sociale
et de la protection des populations de la Lozère
Santé et protection animales,
environnement
Cité administrative – 9 rue des Carmes
BP 134
48005 MENDE cedex**

Manifestations régulières : avant le 31 janvier de l'année en cours

Manifestations ponctuelles : 30 jours au moins avant la date de manifestation.

Nature de la manifestation : concours foires épreuves sportives expositions
(cocher la case correspondante) autre - Préciser :

Nom de la manifestation :

Je soussigné (nom et adresse de l'organisateur) :

Tél : Fax : Email :

déclare organiser une exposition ou un rassemblement d'animaux (cocher la case correspondante)

avec vente d'animaux

sans vente d'animaux

du / / au / /

à (adresse du lieu de la manifestation et le cas échéant nom de l'établissement et/ou de l'enseigne) :

Le vétérinaire sanitaire désigné pour le contrôle sanitaire des animaux, aux frais de l'organisateur, sera le
Docteur vétérinaire sanitaire
à : (CP et commune)

Je m'engage :

- à respecter les exigences sanitaires et de protection animale en vigueur et à les faire respecter par tous les participants, (*)
- à faire respecter les décisions du vétérinaire sanitaire,
- à signaler toutes anomalies au vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

(*)préciser sur papier libre (voir arrêté préfectoral N°2007-290-002 du 17 octobre 2007 joint), joindre le règlement de la manifestation

**Des précisions sur les exigences sanitaires à respecter sont consultables sur le site internet
DRAAF LR :**

draaf.languedoc-roussillon.agriculture.gouv.fr : Accueil > Santé des végétaux et des animaux > Santé des animaux > Expositions et rassemblements d'animaux

	Espèces concernées (cocher la ou les cases des espèces présentes)		Nombre par espèce	Observations sur les conditions de présentation des animaux
Animaux de rente	<input type="checkbox"/>	Bovins	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	Ovins	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	Caprins	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	Volailles	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	Équidés (chevaux, ânes)	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	Autres (à préciser) :		
Animaux de domestiques compagnie d'espèces	<input type="checkbox"/>	Chiens	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	Chats	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	Autres animaux d'espèce domestique (*) (à préciser) :		
	<input type="checkbox"/>		
Animaux domestiques d'espèces non	<input type="checkbox"/>	Animaux d'espèces non-domestiques (à préciser) :		
	<input type="checkbox"/>			
	<input type="checkbox"/>			

(suite sur papier libre en l'absence de place)

Les animaux proviennent de : France de l'union européenne (UE) de pays hors UE

A, le
Organisateur
(nom prénom, organisme)

(signature)

A, le.....
Vétérinaire sanitaire
(nom prénom, organisme)

(signature)_

RECEPISSE DE DECLARATION(*) - Cadre réservé à l'administration

Je soussigné, le directeur départemental de la protection des populations de,
ou son représentant, accuse réception de la présente déclaration.

Fait à, le

Signature

tampon

(*) Ce récépissé vaut autorisation, prescrite par l'arrêté ministériel du 08/06/1994, pour les rassemblements et expositions de volailles et oiseaux.